

Communiqué de presse

Lyon, le 6 novembre 2017

Les transferts sociaux réduisent davantage les inégalités de revenu dans les pôles urbains

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes publie ce jour une étude expliquant les effets des prestations sociales et revenus de remplacement sur les inégalités de niveau de vie, selon les territoires. Ces transferts permettent de réduire les disparités de revenu de 34 % dans la région.

La réduction des inégalités a un impact majeur pour les plus démunis

En Auvergne-Rhône-Alpes, 12,7 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté, mais ils seraient 19,6 % en l'absence de transferts sociaux et fiscaux. La politique de redistribution monétaire a un impact plus important dans les territoires où les inégalités sont fortes au départ.

Les transferts sociaux réduisent davantage les inégalités dans les centres urbains

La coexistence d'une population favorisée et d'une population plus démunie dans les grands pôles urbains implique que les transferts sociaux diminuent fortement les inégalités de revenu (réduction de plus de 40 % dans le Rhône).

Des prestations sociales adaptées selon le type de ménage

L'impact des prestations est décisif pour les ménages les moins fortunés. La part des prestations sociales perçues par les familles monoparentales atteint 13 % de leur revenu. Les allocations familiales représentent plus de 4 % du revenu des ménages avec enfants. Les allocations logement sont surtout dédiées aux ménages de moins de 30 ans (4 % de leur revenu).

Dans les territoires ruraux, les pensions de retraite sont capitales

La part des seniors est très élevée dans les territoires ruraux et les revenus des actifs y sont modiques. Dans l'Allier, le Cantal et l'Ardèche, les pensions représentent ainsi plus du tiers du revenu des ménages. Dans le sud de la Drôme, elles atteignent 42 % des revenus.

**Cette publication de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes sera accessible sur
www.insee.fr**

Contact presse : Nathalie Camus – 04.78.63.26.96 – nathalie-r.camus@insee.fr